

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 JUILLET 1873.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. LEFEBVRE.

Demande du sieur Pierre LAHAYE.

MESSIEURS,

Le sieur Lahaye, né à Luxembourg, le 9 juin 1836, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire; contrôleur à l'administration des chemins de fer, est entré au service de l'État par suite de la reprise de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale. Résidant à Spa depuis plus de cinq ans, il s'y est marié avec une Belge; de cette union deux enfants sont nés en Belgique.

Les autorités habituellement consultées et le Département des Travaux Publics, donnent les renseignements les plus satisfaisants sur l'honorabilité du sieur Lahaye.

L'art. 1^{er} de la loi du 30 décembre 1855 lui étant applicable, nous avons l'honneur de vous proposer de lui accorder la naturalisation ordinaire, avec exemption du droit d'enregistrement.

Le Rapporteur,
L. LEFEBVRE.

Le Président,
PETY DE THOZÉE.